

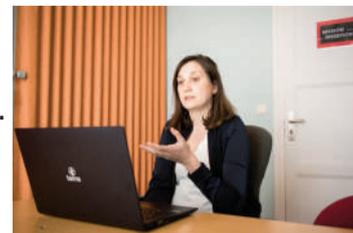
Le journal de La Courneuve

regards

Alternance

Trouver un employeur, c'est possible.

P.4



N° 554 du jeudi 29 avril au mercredi 12 mai 2021

Le printemps au parc



DÉSHERBAGE
Cantonnier-ère-s
et jardinier-ère-s
main dans la main.

P.7

CADRE DE VIE
L'importance
de la stérilisation
des chats.

P.10

SPORT
La boxe pleine
forme se conjugue
au féminin.

P.13

PORTRAIT
Rokhaya Diallo,
féministe
et antiraciste.

P.16

lacourneuve.fr



ARRÊT SUR IMAGES



Les enfants accueillis. Pendant le troisième confinement, le centre de loisirs Louise-Michel était ouvert aux enfants de personnels indispensables qui ne pouvaient pas télétravailler. Le mardi 20 avril, le maire et plusieurs autres élu-e-s se sont rendus sur place pour en constater le fonctionnement.



La culture malgré le Covid.

Le collectif Eco domicilié à Aubervilliers était en résidence pour quelques jours à La Comète afin de répéter la pièce « Je suis un saumon ». Du 19 au 22 avril, la compagnie a occupé les locaux de l'ancien cinéma L'Étoile pour préparer leur spectacle.





L. D.



L. D.



Thierry Arcouin

Mémoire. Le dernier dimanche d'avril est dédié chaque année à la célébration de la mémoire des victimes de la déportation lors de la Seconde Guerre mondiale. À cette occasion, une cérémonie de commémoration s'est déroulée le dimanche 25 avril au cimetière des Six-Routes en présence d'élu-e-s.

À MON AVIS



Gilles Poux,
maire

Les jeunes au cœur!

« Plus de 900 jeunes de notre ville ont fait valoir leur droit aux 100 euros que la municipalité a mis à leur disposition. Un acte de solidarité envers des étudiant-e-s et des jeunes précaires particulièrement affectés par la situation actuelle. Un acte qui s'ajoute à d'autres et que nous souhaitons poursuivre et amplifier pour aller vers les 2000 jeunes bénéficiaires. Notre quotidien a besoin d'entraide, de bienveillance, de coopération, de commun pour aider des vies faites de difficultés sociales et bousculer les lignes d'un futur promis, si cela ne bouge pas, à plus de précarité, d'autoritarisme et d'inégalités sociales.

Nous refusons que ce futur soit le seul horizon possible pour une très grande majorité de jeunes Courneuvien-ne-s. Nous le refusons parce que nous connaissons leurs richesses, leurs envies, leurs espoirs et qu'il est important, pour nous, de les rendre visibles face au pouvoir des beaux quartiers. Nous savons que les jeunes Courneuvien-ne-s ont les valeurs pour construire un monde et des rapports plus justes dans lesquels la ville peut s'épanouir.

Alors pour aider à sortir de l'impasse et des replis sur soi, dans lesquels certains voudraient enfermer les jeunes de La Courneuve, nous portons l'ambition d'être mieux et plus utiles à leur présent, à leur avenir, à leurs rêves, à leurs droits. Nous faisons déjà beaucoup dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, du sport, des loisirs, de la démocratie locale... Mais aujourd'hui nous voulons amplifier notre intervention pour être toujours plus justes, plus utiles et mieux nous adresser à la diversité des jeunes. Nous sommes convaincus qu'elles et ils ont entre leurs mains l'avenir de notre ville et de la planète.

C'est pour cela que dans les prochaines semaines nous lançons – en espérant que la situation sanitaire nous le permette – une « enquête-consultation » en direction des jeunes.

Mieux les connaître, faire émerger la diversité de leurs besoins, de leurs aspirations, les entendre individuellement et collectivement exprimer avis, critiques, propositions.

Cette démarche devrait se concrétiser par un temps fort à la fin de l'année 2021 avec l'émergence de propositions fortes pour les jeunes de notre ville. »

Alternance

Une voie d'excellence

Système de formation constitué d'une phase pratique en entreprise et d'une phase théorique, l'alternance connaît un regain d'intérêt croissant chez les jeunes, malgré la crise sanitaire.

Étudier tout en travaillant en entreprise : voilà le principe de l'alternance. Longtemps dévalorisé, ce mode d'apprentissage connaît désormais un réel engouement auprès des jeunes car il offre de nombreux avantages : formation, rémunération, expérience professionnelle et facilite l'entrée dans le monde du travail. Pour preuve, malgré la crise sanitaire, 495 000 contrats ont été signés l'an passé, soit 40 % de plus qu'en 2019. Mais comment être sûr que cette formation est faite pour vous et, surtout, comment trouver un employeur dans ce contexte si particulier ?

L'alternance, qu'est-ce que c'est ?

Ouverte pour les jeunes de 16 à 29 ans révolus, et d'une durée allant de 6 mois

à 3 ans, l'alternance permet de s'intégrer plus facilement à la vie et la culture de l'entreprise. Ce système de formation est fondé sur une phase pratique en entreprise et une phase théorique au Centre de formation d'apprentis (CFA) ou dans un autre organisme de formation, qui s'alternent. Véritable passerelle vers l'emploi, elle permet d'obtenir des diplômes ou titres reconnus de l'enseignement technique et professionnel, du CAP au bac+5. Le ou la bénéficiaire est salarié et, à ce titre, elle ou il bénéficie des mêmes avantages : salaire, congés payés, sécurité sociale, retraite... L'alternant-e n'est pas seul en entreprise, mais est formé par un maître d'apprentissage ou un tuteur-riche qui lui transmettra la connaissance de son métier et son savoir-faire.

Depuis 2018, les rentrées peuvent

se faire à n'importe quel moment de l'année. Cela offre la possibilité à l'alternant-e de se réorienter en cours d'année si la formation choisie n'est pas conforme à son projet et, ainsi, de ne pas « perdre » une année.

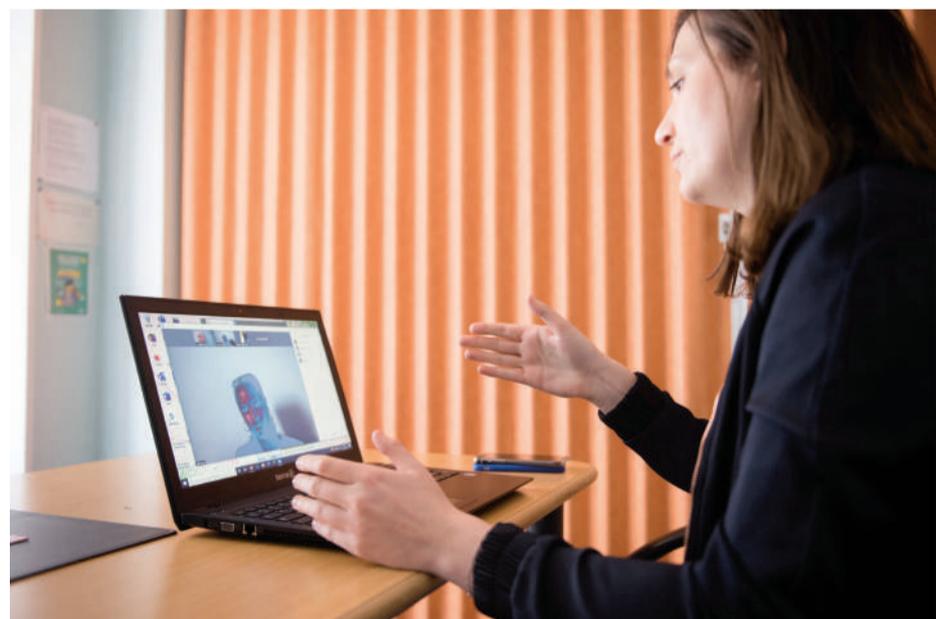
Les avantages :

- obtenir un diplôme ou une qualification parmi un large choix de métiers ;
- bénéficier de la gratuité des frais de formation ;
- mettre en pratique les enseignements théoriques ;
- être rémunéré pendant sa formation en tant que salarié-e ;
- accéder plus facilement à l'emploi.

À NOTER. Dans le cadre du contrat d'alternance, vous pouvez bénéficier de l'aide au financement du permis de conduire à hauteur de 500 euros.

GRILLE DE SALAIRE			
	-18 ans	de 18 à 20 ans	de 21 ans et +
1 ^{ère} année	622€ 40% du SMIC	777€ 50% du SMIC	855€ 55% du SMIC
2 ^e année	777€ 50% du SMIC	933€ 60% du SMIC	1010€ 65% du SMIC
3 ^e année	933€ 60% du SMIC	1088€ 70% du SMIC	1244€ 80% du SMIC

Des ateliers pour vous aider dans vos recherches



Laura Larrey, chargée d'action insertion, anime un atelier à distance.

L'alternance connaît un regain d'intérêt chez les jeunes. Pour les aider dans leurs démarches, la Ville propose, depuis le 19 avril et jusqu'au 21 mai, les semaines de l'alternance. Au programme, des ateliers pour travailler sur les freins et les leviers à la recherche d'une entreprise. Via des points Zoom, des groupes de

quatre à cinq jeunes se retrouvent autour de différents ateliers. « Le lundi, nous faisons surtout le point sur leurs freins et leurs attentes », rapporte Laura Larrey, chargée d'action insertion. Le mercredi, c'est la préparation à l'entretien. Ils sont filmés, ça permet de travailler leur présentation. Le jeudi est consacré au savoir-être

et au savoir-faire, pour qu'ils apprennent à se valoriser. » Enfin, le vendredi est dédié à une rencontre avec une entreprise ou une école pour mieux cibler les besoins et leurs attentes. « L'objectif de cette démarche, c'est de les armer face aux entreprises », explique Léonce Quimber, responsable de la Mission insertion. Un carnet de suivi permet aux jeunes de cheminer sur leur parcours et d'avoir un support écrit. Autre nouveauté, tous les lundis, des lives sont organisés sur le compte Instagram @actions_jeunesse. « Des alternants viennent présenter leur parcours et partager leurs tips », indique Laura Larrey.

« On se rend compte que la plupart des jeunes pensent qu'ils n'ont pas de compétences, ces exercices permettent de leur montrer que c'est faux », explique Marine Schaefer, responsable de l'unité Accompagnement citoyenneté jeunesse. ● Vanessa Jollet

Pour en savoir plus, envoyez un message sur le compte Instagram @actions_jeunesse ou appeler le Point information jeunesse au 06 84 02 49 30.

3 questions à...

Anaëlle Laloum, 20 ans, alternante

Après un BTS Support à l'action managériale au lycée Eugène-Delacroix à Drancy, Anaëlle se réoriente dans un bac+3 marketing et développement commercial à l'École de commerce et de management du Grand Paris de Villepinte. Elle est en alternance chez Madame la Présidente, entreprise courneuvienne, depuis septembre 2020.



Léa Desjours

REGARDS Qu'est-ce qui vous a donné envie de faire de l'alternance ?

ANAËLLE LALOUM Au-delà du fait qu'en alternance on est payé pour notre travail, c'est aussi intéressant parce qu'on apprend beaucoup en entreprise. Pour moi, l'alternance, c'est une vraie formation.

R. Comment avez-vous trouvé ce que vous vouliez faire ?

A. L. J'ai eu un déclic. Lors de mon BTS, je me suis rendu compte que j'aimais la chefferie de projet, le marketing et les relations commerciales. Je me suis dit, soit je continue dans une voie qui ne me plaît pas, soit je me lance dans le marketing. J'ai pris le risque et je m'en sors très bien actuellement.

R. Avez-vous eu des difficultés dans vos recherches ?

A. L. Aujourd'hui, j'ai trouvé ma voie et mon entreprise, mais j'ai vraiment eu des difficultés, j'ai même cru que je n'y arriverais pas. J'ai fait un « coup de poker » et j'ai postulé pour une offre de CDI que j'ai vue sur Snapchat. À l'entretien, j'ai proposé mon alternance et ça a tout de suite collé. Il ne faut pas avoir peur, il faut essayer, ça prouve qu'on a de l'ambition. Il faut persévérer : ça peut mener à de belles choses. ●

Propos recueillis par Vanessa Jollet

L'alternance, c'est fait pour moi ?

LES ÉTUDES POUR TOI C'EST :

- A - Indispensable pour trouver un emploi.
- B - Trop théorique et pas assez pratique.
- C - Une manière de découvrir plein de choses.

PENDANT TON PREMIER STAGE, TU T'ES :

- A - Ennuyé, tu préférerais les cours.
- B - Senti utile.
- C - Tu n'as jamais fait de stage.

TU VOUDRAIS TRAVAILLER :

- A - Après avoir fini tes études.
- B - Le plus tôt possible.
- C - Tu ne sais pas encore, tu profites d'être étudiant-e.

TU RETIENS MIEUX QUAND :

- A - Tu prends le temps de relire ton cours.
- B - Tu peux appliquer ce que tu apprends.
- C - Tu ne sais pas trop mais ce n'est pas toujours facile !

LES RÉPONSES

Une majorité de A

Tu sembles t'épanouir dans le cursus classique. Dans quelque temps, quand tu souhaiteras avoir une première expérience professionnelle, tu pourras, pourquoi pas, envisager l'alternance.

Une majorité de B

L'alternance est faite pour toi ! Tu veux appliquer concrètement ce que tu apprends et entrer dans le monde du travail. Le Point information jeunesse (PIJ) de La Courneuve peut t'aider dans tes démarches – 06 84 02 49 30 ou via Instagram @actions_jeunesse.

Une majorité de C

Tu ne sais pas forcément encore ce que tu veux faire. Renseigne-toi auprès du Point information jeunesse (06 84 02 49 30) : l'apprentissage peut te correspondre !

Trois conseils pour décrocher un contrat

CONSEIL N° 1 : Organisez des entretiens d'information avec des entreprises

Identifiez quelques entreprises qui vous intéressent et contactez-les pour obtenir un entretien d'information durant lequel vous poserez des questions sur le secteur, le métier, leur mode de fonctionnement... Par ce biais, vous créerez une relation de confiance et pourrez échanger sur votre projet professionnel. Cela vous permettra également de constituer votre « réseau professionnel ».

CONSEIL N° 2 : Faites des relances

Lorsque vous avez candidaté dans une entreprise, il est important de faire des relances. Cela prouve votre motivation et votre envie d'apprendre. Vous avez envoyé une

candidature parce que vous pensez pouvoir apporter votre savoir-faire et votre savoir-être à l'entreprise, ne l'oubliez pas.

CONSEIL N° 3 : Si vous n'avez pas été retenu après un entretien, demandez pourquoi

Même si l'annonce d'un refus est toujours démoralisante, il est important de demander pourquoi vous n'avez pas été retenu : cela vous permettra de vous améliorer pour vos futurs entretiens. Parfois, ça peut être un détail !

À NOTER. Si vous utilisez les réseaux sociaux pour démarcher les employeurs, faites attention à votre image ou créez-vous un profil dédié.

DES AIDES POUR LES EMPLOYEURS : LA PRIME POUR L'APPRENTISSAGE

Dans le cadre du plan « 1 jeune, 1 solution », le gouvernement a mis en place une aide exceptionnelle à l'embauche d'un apprenti-e :

- 5000 euros pour les -18 ans
- 8000 euros pour les +18 ans

Les entreprises de moins de 250 salarié-e-s peuvent toucher cette aide sans condition, si le contrat est signé entre le 1^{er} juillet 2020 et le 21 décembre 2021.

À NOTER. Cette prime peut compenser jusqu'à 100% du salaire de l'apprenti-e pour sa première année de contrat. Pour recevoir la prime pour l'apprentissage, contacter l'Agence de services et de paiement (ASP) au 0 809 549 549.

EN BREF

Covid-19 : Le point sur la situation

Alors que la circulation du virus reste très intense, le gouvernement a annoncé jeudi 22 avril une évolution des restrictions.

Éducation

Après une reprise en présentiel dans les écoles maternelles et primaires et en distanciel dans les collèges et lycées le lundi 26 avril, les cours reprendront en présentiel pour les collégien-ne-s, sauf pour les élèves de 4^e et de 3^e qui seront en demi-jauge dans les départements les plus touchés par l'épidémie (dont la Seine-Saint-Denis), et pour les lycéen-ne-s, mais en demi-jauge, le lundi 3 mai. Cette rentrée se fait selon le protocole sanitaire suivant : fermeture des classes au premier cas de contamination et renforcement du dépistage, avec des tests salivaires pour les élèves de primaire et des autotests nasopharyngés pour les collégien-ne-s, les lycéen-ne-s et les personnels de l'Éducation nationale. Les examens sont maintenus dans le secondaire (épreuves du brevet et du baccalauréat, dont le grand oral) et dans le supérieur. Une session de rattrapage est prévue en juillet pour les étudiant-e-s en BTS. Les concours aussi sont maintenus.

Déplacements et sorties

Les contraintes de déplacement en journée seront levées à partir du lundi 3 mai : plus besoin de remplir des attestations dérogatoires ni de rester dans un rayon de 10 km autour de son domicile. En revanche, le couvre-feu est maintenu de 19h à 6h jusqu'à nouvel ordre.

Réouvertures

Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire, les commerces, certaines activités culturelles et sportives ainsi que les terrasses des bars et des restaurants pourraient rouvrir mi-mai. Ce processus de réouverture pourrait se faire de façon territorialisée. ●

Pour joindre le Centre municipal de santé. Standard : 01 49 92 60 00

Ligne « spéciale » vaccination : 07 78 55 59 86

(Le CMS sera également ouvert les 8, 13 et 24 mai, jours fériés.)

Les loyers du parc privé plafonnés

À partir du 1^{er} juin, un dispositif d'encadrement des loyers va entrer en vigueur à La Courneuve comme dans toutes les autres villes de Plaine Commune pour réguler le marché immobilier.



À La Courneuve, 73% des habitant-e-s sont locataires de leur logement.

Renouvellement urbain, grands projets comme les Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de 2024 ou le supermétro Grand Paris Express... Les neuf villes de Plaine Commune sont en train de se transformer et de devenir de plus en plus attractives. Pour limiter l'augmentation des loyers, parfois abusive, qui en découle et permettre ainsi aux habitant-e-s de rester vivre sur le territoire, les élu-e-s de Plaine Commune ont adopté à l'unanimité en octobre dernier la mise en place de l'encadrement des loyers. Prévu par la loi de 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique, ce dispositif permet aux villes ou intercommunalités qui en font la demande et qui présentent un parc

+21,6%,
c'est l'augmentation des loyers dans le parc locatif privé non meublé constatée entre 2009 et 2019 en Seine-Saint-Denis par l'Observatoire des loyers de l'agglomération parisienne.

de logements locatifs privés sous tension de plafonner, à titre expérimental et pour cinq ans, le montant des loyers. Après le feu vert accordé par l'État et la signature de l'arrêté fixant les loyers par le préfet de la région d'Île-de-France le 8 avril, Plaine Commune va donc lancer l'expérimentation le 1^{er} juin.

• Comment fonctionne l'encadrement des loyers ?

Chaque année, trois loyers de référence sont fixés par le préfet de région : un loyer de référence, un loyer de référence majoré (supérieur de 20 %) et un loyer de référence minoré (inférieur de 30 %). Exprimés par un prix au mètre carré de surface habitable, ces loyers sont déterminés en fonction des observations de l'Observatoire des loyers de l'agglomération parisienne (OLAP), du secteur géographique (regroupant un ou plusieurs quartiers) où se situe le logement et de ses caractéristiques : type de location (meublée ou non meublée), type de logement (maison ou appartement), nombre de pièces principales et époque de construction.

Le loyer hors charges ne peut donc pas dépasser le niveau du loyer de référence majoré, sauf application d'un « complé-

ment de loyer » par le ou la propriétaire. Ce complément, qui doit être justifié dans le contrat de bail, peut être instauré si le logement possède des « caractéristiques de confort ou de localisation » exceptionnelles par rapport aux logements de la même catégorie situés dans le même secteur, comme la présence d'une terrasse.

• Quelles locations sont concernées ?

L'encadrement des loyers s'applique aux baux signés à partir du 1^{er} juin pour les locations nues et meublées : nouveaux emménagements (relocations et premières locations), renouvellements de baux et baux mobilité.

Les indexations annuelles des baux en cours et les reconductions tacites à l'expiration du bail ne sont pas concernées.

• Que faire en cas de non-respect du loyer de référence ?

Si le ou la propriétaire demande un loyer supérieur au plafond, le ou la locataire peut saisir dans les trois mois suivant la signature du bail la Commission départementale de conciliation (CDL) pour solliciter une diminution de loyer. Ce comité paritaire intervient gratuitement pour aider locataires et bailleur-euse-s à trouver un accord à l'amiable. En l'absence d'accord, le ou la locataire peut saisir un-e juge d'instance.

Le ou la locataire peut aussi contester la mise en place d'un complément de loyer. En cas de non-respect du loyer de référence, le préfet de région peut demander au propriétaire de mettre le contrat en conformité et de rembourser les trop-perçus éventuels au ou à la locataire. Si la mise en demeure ne fonctionne pas, il peut prononcer une amende administrative de 5 000 euros maximum pour une personne physique et de 15 000 euros maximum pour une personne morale. ● Olivia Moulin

Une carte interactive pour connaître les loyers de référence. Emplacement, ancienneté... Plusieurs critères sont pris en compte pour fixer les loyers de référence. Il n'existe donc pas un, mais de nombreux loyers de référence dans une ville ! Heureusement, on peut retrouver facilement les montants applicables pour un logement sur la carte interactive proposée par la Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (Drihl) à l'adresse suivante : www.referenceloyer.drihl.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr. Il suffit de choisir le territoire « Plaine Commune », de renseigner les caractéristiques du logement et la période de location, puis de cliquer sur le quartier concerné ou de saisir l'adresse. ● O. M.

Espaces verts

La ville aux herbes sauvages

L'unité Cadre de vie de Plaine Commune a organisé une journée d'action spécial désherbage de l'espace public le mercredi 21 avril au matin. Pour cette première opération de ce type de l'année, les agent-e-s des services Espaces verts et Propreté ont travaillé ensemble en équipes mixtes, mettant en commun leurs moyens mécanisés.



Les cantonnier-ère-s utilisent des souffleurs pour ramener les herbes coupées dans le caniveau.

À la fraîche. Christian Ramos, responsable de la régie Propreté, et Philippe Garnier, technicien espaces verts, nous accueillent rue Anatole-France dans le quartier des Quatre-Routes. Ce mercredi 21 avril, une opération conjointe de désherbage y est menée par la Propreté et les Espaces verts. La même matinée, six autres équipes mixtes sont déployées dans tous les quartiers de la ville, mobilisant près de cinquante agent-e-s. C'est la première action de l'année dans son genre. Sur la commune, l'initiative se renouvellera toutes les quatre à six semaines en fonction des conditions météorologiques : en période un peu sèche, les herbes poussent peu mais la conjonction de la pluie et de la chaleur peut vite les faire jaillir à foison.

Dès 8 heures se met en place dans la rue un ballet humain et mécanique. Maniée par un jardinier, la débroussailleuse fauche l'herbe. Puis, avec res-

pectivement deux cantonnier-ère-s aux commandes, le souffleur la rejette vers les caniveaux et la balayeuse intervient ensuite pour aspirer ce qui a été rassemblé. « Chacun sait ce qu'il a à faire ! » se félicite Christian Ramos, qui explique que l'apparente fluidité de l'opération est permise par toute une préparation

en amont. Il s'agit non pas de supprimer l'herbe mais de la couper à bonne hauteur dans les fosses au pied des arbres, ainsi que près des bordures de défense, des barrières, des potelets et autres armoires. Les rejets des arbres sont traités au sécateur par un jardinier. C'est un chantier mobile et la circulation n'a pas été coupée.

Service organisé en régie publique

Cette journée de désherbage mobilise des équipes spécialement dédiées à cela (de même qu'avant chaque grande lessive), mais « en parallèle, un établissement ou service d'aide par le travail (ESAT) fait intervenir des travailleurs handicapés qui agissent trois jours sur cinq pour désherber les rues », complète Christian Ramos. Certains agent-e-s sont habillés de gilets fluorescents, d'autres protégés contre les projections d'herbes et de crottes de chiens que produit le fauchage par le fil de la débroussailleuse. Philippe Garnier fait remarquer au passage « la présence de trois femmes dans l'équipe, une évolution récente dans le métier ».

Le service ainsi rendu est organisé en

régie publique et n'est donc pas concédé à un prestataire privé. « Il n'y a plus beaucoup de villes qui le font. Nous, on a encore maintenu ce savoir-faire », note Christian Ramos. De même, à La Courneuve, les équipes disposent de leur propre atelier de réparation pour tous les matériels dédiés aux espaces verts, ce qui n'est pas le cas dans toutes les villes et ce qui permet de prolonger la durée de vie des engins. « Mais des véhicules sont aussi loués car les camions ne sont pas assez nombreux pour le type d'opérations d'aujourd'hui », tempère-t-il.

Philippe Garnier, jetant un regard en arrière sur le début de la rue Anatole-France aux pieds d'arbres impeccables, nous prend à témoin : « Vous voyez : après la balayeuse, la rue est propre et normalement les riverains sont contents ! » En revanche, il déplore les dégradations liées au stationnement des véhicules qui heurtent les arbres et les déchets sauvages dans les fosses. « En plus des pratiques d'entretien, la vision de l'espace public et l'acceptation de la flore spontanée doivent encore évoluer », conclut le technicien. Afin de réconcilier la ville et la nature. ● Nicolas Liébault



Les jardiniers retirent également les herbes qui ont poussé le long des murs.



LE PHYTO, C'EST FINI !

Comme l'explique Philippe Garnier, technicien espaces verts de Plaine Commune, « aucun produit phytosanitaire n'est plus utilisé dans les espaces publics depuis la loi Labbé de 2017 ». En cause : le danger sanitaire pour la population et pour les agent-e-s, ainsi que celui des résidus qui gagnent les sols et les nappes phréatiques. Le traitement est donc devenu mécanique (fauchage). Le fait que l'herbe soit ainsi coupée et non détruite par des produits chimiques permet d'éviter les fosses toutes noires et donc d'améliorer

l'esthétique en offrant un petit tapis de fraîcheur de trois ou quatre centimètres. « Mais nous recevons parfois des critiques sur la présence de mauvaises herbes. La population doit mieux accepter les herbes spontanées, la végétation est aussi un abri pour les insectes pollinisateurs. Mais cela exige beaucoup plus de travail qu'avant : un passage en phyto et un rattrapage en septembre suffisaient, quand trois à quatre interventions dans l'année sont maintenant nécessaires, et avec plus de moyens ». ● N. L.

DÉCLENCHEZ VOUS-MÊME UN DÉSHERBAGE

Si vous avez besoin de signaler la présence d'endroits à désherber ou bien des dépôts sauvages de déchets, vous pouvez remplir une fiche sur Allo Agglo et des réponses vous seront apportées : <https://plainecommune.fr/allo-agglo/>



Profiter du par

À moins de dix kilomètres de n'importe quel foyer courneuvien, le parc Georges-Valbon se pare des couleurs du printemps. Il offre une multiplicité d'activités et d'animations, des espaces propices à la détente, des paysages pour méditer, un grand bol d'air à savourer en solo, entre ami-e-s ou en famille.

Cet été, si les conditions sanitaires sont au rendez-vous, la piscine éphémère, un mur d'escalade, un trampoline seront à nouveau implantés dans le parc Georges-Valbon à la mi-juillet. Les pédalos reprendront place sur le plan d'eau. À côté de la Maison du Parc seront installées une bibliothèque à ciel ouvert, une exposition en extérieur et la haute saison se clôturera avec un spectacle de nuit, au mois d'octobre. Mais ça, c'est pour demain... Aujourd'hui, le parc offre la fraîcheur de ses frondaisons printanières. Un régal pour l'œil, l'ouïe, l'odorat aussi.

Être là, juste pour le plaisir

Ce mercredi 21 avril, les ami-e-s qui attaquent une nouvelle partie de pétanque sur le boulodrome sont plutôt concentrés sur leur partie. Dans les allées alentour, enfants et seniors circulent à vélo, des mamans promènent les bébés en poussettes. Un ado passe en skateboard. Devant la Maison Édouard-Glissant, un athlète réalise un grand écart facial. Il s'appelle Omar, est étudiant en arts plastiques. Il a commencé les arts du cirque il y a tout juste un an et demi, s'entraîne trois à six heures par jour. Un peu plus loin, sur la grande pelouse qui jouxte le plan d'eau, Boris et Adrien, petite trentaine chacun, mêmes lunettes noires,

sont assis sur des fauteuil de toile. Ils ne regardent rien de spécial, ne parlent pas. « Ici » est un mot que Boris affectionne. Il dit : « *On aime venir ici, on a grandi ici. Ici, ça ne change pas, et ça fait plaisir.* »

À l'ombre d'un grand arbre sans feuilles, Ynès et Baillo jouent au Uno. Deux pas derrière eux, installées à une table de pique-nique, Meriem et Zohra révisent devant leurs ordinateurs. Les examens approchent. L'une est en école d'ingénieur, l'autre en troisième année de licence, en chimie, à la Sorbonne. Un vol d'oies sauvages passe, deux randonneuses équipées de bâtons pour la marche nordique avancent d'un pas énergique. Sur un arbre perché, une corneille croasse sur le passage d'un moine bouddhiste qui se déplace sur une bicyclette. Ici, comme dirait Boris, on est au coeur de la Seine-Saint-Denis, dans un havre de sérénité au milieu de prairies, d'espaces boisés partagés par chacun-e, sans distinction d'aucune sorte.

Un immense terrain d'entraînement

Les 410 hectares de verdure font du parc Georges-Valbon le troisième plus grand parc d'Île-de-France après les bois de Vincennes et de Boulogne. Il est classé Natura 2000, c'est-à-dire qu'on y trouve des espèces en voie de disparition. Les amateur-trice-s de biodiversité peuvent d'ailleurs aller à la



Le parc, un espace de rencontre et de liberté.



rencontre des insectes, petites bêtes et oiseaux dans le cadre des ateliers découverte proposés le week-end (voir articles page 9).

Le parc, c'est forcément un immense terrain d'entraînement pour les sportif-ive-s. Cross-training, yoga, tai-chi, boxing forme féminin..., de nombreuses activités, gratuites et ouvertes à toutes et tous, sont proposées tout au long de l'année. Les aires de fitness, de roller, les paniers de basket, les tables de ping-pong sont à la disposition du public. Un parcours sportif de seize stations permet de pratiquer le cardio et le renforcement musculaire. Plusieurs parcours de balades sont proposés et il est même possible d'emprunter un bout du chemin qui mène à Saint-Jacques-de-Compostelle car le GR 655 traverse le parc.

Un centre équestre, dirigé par l'UCPA, héberge plus de cent poneys et chevaux, accueille les personnes en situation de handicap, propose attelage, horseball, voltige, bébés cavaliers, des cours à la séance, des stages pendant les

vacances scolaires. Plusieurs aires de jeux sont aménagées pour les enfants, des balades en calèche ont lieu d'avril à septembre, le week-end et les jours fériés. Les rosas et les vélos peuvent être empruntés le dimanche, le mercredi et pendant les vacances scolaires. Même les chiens sont les bienvenus, à condition d'être tenus en laisse. On vous le disait, le parc est vraiment un lieu pour toutes et tous, sans aucune distinction. ● Joëlle Cuvilliez

Le parc départemental est ouvert toute l'année, du lundi au dimanche, y compris les jours fériés, de 7h30 à 18h.

APPEL À PROPOSITIONS

Le département de la Seine-Saint-Denis lance un appel à propositions pour la tenue de restauration éphémère. Si vous êtes intéressé par ce projet, envoyez votre candidature par voie numérique avant le 10 mai à 17h à : gvalbon-animation@seinesaintdenis.fr

c au printemps



Léa Desjours

Les oiseaux prennent aussi le ciel pour se faire plaisir

Une fois par mois, un animateur spécialiste de l'environnement propose de regarder de très près la grande diversité des oiseaux qui peuplent le parc. Une expérience exceptionnelle.

Dimanche 25 avril, à 9 heures, Amandine, Clémentine, Audrey, Lisa et Marlène s'apprêtent à découvrir et apprendre à reconnaître les oiseaux nichés dans le parc ou planant dans le ciel grâce à l'expertise de Mickaël, chargé d'animation et éducateur à l'environnement. Après la distribution des jumelles, la visite commence. Les premiers oiseaux rencontrés, corneille et pie, appartiennent à la même famille. Mais comment fait-on le distinguo entre une corneille et un corbeau? « *Le grand corbeau, plus imposant physiquement, ne se trouve qu'à proximité de falaises*, explique Mickaël. *Il en a besoin pour nicher. Il n'y a donc que des corneilles dans le parc.* »

Le groupe croise le chemin de deux étourneaux en quête de vers et de fourmis sur une pelouse. « *Les étourneaux, qui vivent en grands groupes, migrent de moins en moins* », précise Mickaël. Puis les jeunes femmes rencontrent un pivert, passe sous un nuage de martinets, semblables aux hirondelles, symboles de nos printemps. « *Ils mangent trois mille insectes par jour, ne peuvent pas se poser, sauf pour la couvaison des œufs, volent pendant des mois sans s'arrêter et dorment en volant* », indique l'animateur. Deux rapaces tour-

noient, un épervier et un milan noir à la queue fourchue. Au milieu du plan d'eau, un oiseau plonge, c'est un grèbe huppé. Une foulque contemple paisiblement la scène, confortablement installée sur son nid flottant. Impossible de la confondre avec une poule d'eau : son bec et son casque sont blancs.

Le rouge-gorge est un dinosaure

Si elles ne le savaient pas, les promeneuses apprennent de la bouche de Mickaël que le rouge-gorge est un dinosaure, que l'aile d'un oiseau se termine avec une main et des doigts. Le milan noir en a six, le milan royal cinq. Que les oiseaux prennent le ciel pour se faire plaisir aussi. Que la taille, le bec et la silhouette permettent de reconnaître une espèce. Que les bernaches du Canada, qui sont des oies, broutent de l'herbe. Un chant à deux phases, d'abord grinçant puis mélodieux, leur fait lever la tête. C'est une fauvette à tête noire. La visite, passionnante, dure trois heures. Elle est gratuite, a lieu une fois par mois, toujours le dimanche, de 9h à midi. Seule contrainte, il faut s'inscrire sur le site : (lien court : <https://bit.ly/3nmZOeD>) ● J. C.

À la découverte des petites bêtes

Tout au long du printemps, parents et enfants peuvent découvrir l'univers fascinant des insectes du parc, accompagnés par un-e spécialiste en la matière.

C'est la première fois que Émilie et Jérôme viennent au parc Georges-Valbon. Ils habitent Asnières avec leurs enfants, Julia, 5 ans, Hugo, 6 ans et Léo, 8 ans. Le 21 avril, en cette belle journée de vacances scolaires, la famille s'est inscrite à l'atelier « Découverte des petites bêtes ». Une chance ! Les restrictions sanitaires réduisent à cinq personnes l'animation et la famille compte cinq membres. Hélène, animatrice nature, est aussi une spécialiste de la lecture des paysages. Elle les accueille et entre très vite dans le vif du sujet. « *Savez-vous combien de pattes a réellement le mille-pattes ? À quoi reconnaît-on un insecte ? Quels animaux appartiennent à la famille des myriapodes ? Qu'est-ce qu'un hyménoptère ? Savez-vous qu'à l'instar de la crevette, le cloporte est un... crustacé adapté à la vie terrestre ? Que l'abeille a une langue ?* » Les enfants réalisent des puzzles qui représentent des animaux à six et huit pattes puis Hélène passe de la théorie à la pratique en invitant les enfants à rechercher papillons, abeilles, fourmis, escargots, limaces, gendarmes, mouches, araignées, vers de terre et autres larves. Elles et ils font entrer précautionneusement la petite bête qu'elles et ils ont trouvée dans une boîte-loupe transparente avant de l'observer. Hugo vérifie que son araignée est un mâle, Léo compte les anneaux de son ver de terre et Julia, le nombre de pattes de sa fourmi. La famille est enchantée. Elle sait qu'en un clic sur la page « L'agenda du parc », elle peut à tout moment profiter d'un autre atelier nature, comme celui qui aura lieu au mois de mai, « Reconnaître et dessiner les libellules ». ● J. C.

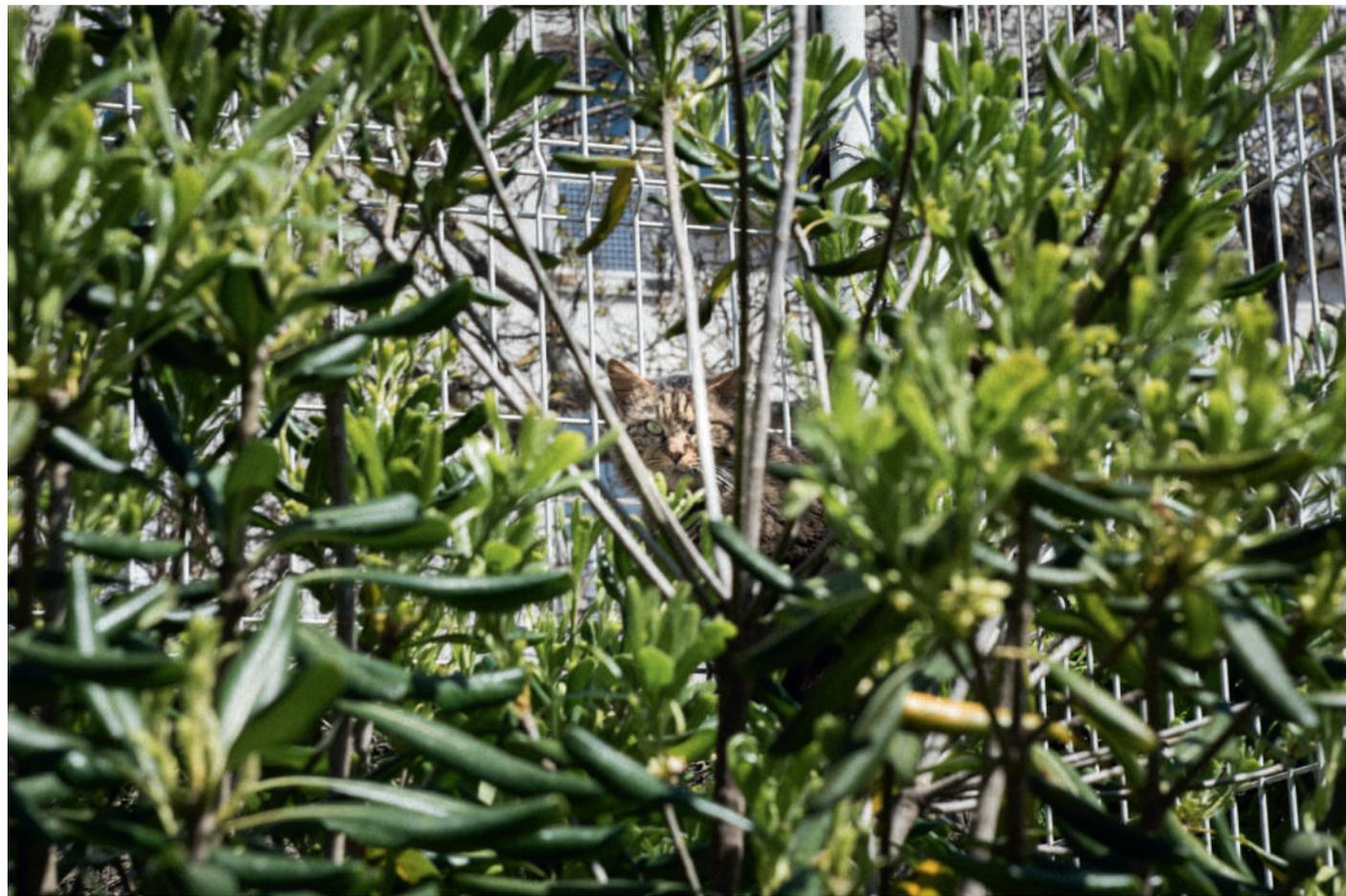


Quand parents et enfants se transforment en entomologistes.

Cadre de vie

Mieux cohabiter avec les chats errants

Ils font partie de notre ville, mais la régulation de leur nombre et de leurs conditions de vie s'impose pour assurer leur bien-être et la tranquillité des habitant-e-s.



Exposés à la faim, aux accidents et aux maladies, les chats de rue ont une espérance de vie de seulement deux à cinq ans d'après la SPA.

Garante du maintien de l'ordre public, la Ville a pour obligation de capturer les chats et autres animaux errants si leur nombre, leur comportement ou leur état représente un risque pour la santé et la salubrité de la population. C'est que les chats, quand ils ne sont pas stérilisés ni soignés, se reproduisent de manière incontrôlable, occasionnent diverses nuisances (miaulements, marquage urinaire, bagarres...) et peuvent développer des maladies transmissibles aux animaux domestiques et aux êtres humains, comme la teigne et le coryza, et des maladies graves pour eux, comme la leucose ou le sida.

« Des chats libres »

Ainsi, le nourrissage des chats errants, passible d'une amende par la police municipale, est toléré seulement s'il se fait avec mesure et avec hygiène (les gamelles abandonnées attirent les rats et les pigeons) et s'il s'accom-

pagne d'un suivi de la part du particulier ou de l'association de protection animale concernée. Il s'agit de leur apporter des soins vétérinaires, de les faire identifier et de les stériliser mais aussi, quand c'est possible, de leur chercher un foyer. Certains chats ont toujours vécu dehors et n'ont jamais été manipulés par des êtres humains, ils sont donc difficilement adoptables. Une fois identifiés et stérilisés, les chats ne sont plus considérés comme des chats errants mais comme des « chats libres ». Un statut créé en 1999 pour protéger les animaux vivant dans la rue. S'ils se font capturer par la fourrière, les chats libres pourront être relâchés sur leur territoire. Ils remplissent d'ailleurs une fonction sanitaire précieuse en empêchant la prolifération des souris et des rats.

Quant aux autres chats errants que la fourrière peut capturer, ils sont placés dans l'établissement s'ils ne sont pas identifiés ni réclamés. La fourrière cherche alors des solutions pour cha-

cun, en faisant notamment appel à des associations pour une mise à l'adoption mais peut, en dernier recours, recourir à l'euthanasie si l'animal représente un danger, par exemple. ● Olivia Moulin

QUE FAIRE QUAND VOUS TROUVEZ UN CHAT BLESSÉ, ERRANT OU EN DIVAGATION ?

Vous pouvez contacter le Service communal d'hygiène et de santé (SCHS) au **01 49 92 62 88** ; le commissariat de La Courneuve au **01 43 11 77 30**, le refuge ou le dispensaire SPA le plus proche (refuge de Grammont-Gennevilliers au **01 47 98 57 40** et dispensaire de Paris au **01 46 33 94 37**) ou d'autres associations : Fondation 30 Millions d'amis au **01 56 59 04 44**, Fondation Brigitte Bardot au **01 45 05 14 60**...

PORTRAIT CITOYEN

Yacin Bouarroudj, l'homme qui prend soin des chats



9oo, peut-être un peu moins, peut-être même plus. Depuis douze ans qu'il s'est lancé dans la protection animale en tant que bénévole, Yacin Bouarroudj s'est occupé d'un nombre incalculable de chats errants ou abandonnés. « Je tiens ça de ma mère, qui veillait sur de nombreux animaux quand elle vivait en Kabylie. J'aime toutes les bêtes, je ne peux même pas tuer une mouche ! »

Installé à La Courneuve depuis 1989, il a commencé par nourrir, soigner, faire stériliser et identifier les chats de son quartier, les 4 000. « Après, j'ai voulu sauver tous les chats de la ville ! » Pour vérifier que les animaux qu'il croise en train de divaguer à l'extérieur n'ont pas de propriétaire connu, il utilise un lecteur de puces électroniques portable, se renseigne auprès des riverain-e-s, du commissariat et du service Hygiène et santé de la Ville, consulte les avis de recherche. Puis il trappe ces chats et les emmène chez un vétérinaire basé à Montreuil, qui lui propose des tarifs de stérilisation et d'identification avantageux. « Quand on stérilise, on stoppe la reproduction et on évite beaucoup de catastrophes, explique-t-il. Les chats non stérilisés se bagarrent pour le territoire et contractent des griffures ou des morsures qui peuvent dégénérer en infections, ils se dégradent vite. » Opérations, trappes de capture, cages de convalescence, médicaments, nourriture... « Je paye énormément de choses, c'est dur, mais j'y arrive », glisse Yacin Bouarroudj. Le protecteur des chats ne compte pas son temps non plus : en plus des passages chez le vétérinaire, des maraudes pour repérer les animaux en détresse, il cherche des familles pour adopter les chats et sensibilise les habitant-e-s à l'importance de l'identification et de la stérilisation, mais aussi à la lutte contre l'abandon. « Des chatons sont donnés à des gens qui s'en débarrassent dès qu'ils grandissent, ils ne se rendent pas compte que l'abandon tue. » ● O. M.

Esclavage

Un passé qui ne passe pas

Une nouvelle émission du *LC Mag'* a été enregistrée à l'espace jeunesse Guy-Môquet autour de la question de l'esclavage, une initiative trouvant place dans le Mois des Mémoires proposé par l'association Kréyol et le service Jeunesse.



Marcel Dorigny et Aïssata Seck étaient sous le feu des questions des chroniqueur-euse-s du *LC Mag'*.

Nouvel opus ! Un véritable studio était aménagé le mardi 27 avril au soir à l'espace jeunesse Guy-Môquet, investi par le *LC Mag'* afin d'enregistrer son émission. Le thème : la mémoire de l'abolition de l'esclavage à l'occasion des 20 ans de la loi du 21 mai 2001 qu'avait fait adopter la députée Christiane Taubira, loi reconnaissant l'esclavage et la traite négrière comme un crime contre l'humanité. Jacques Chirac avait ensuite décidé en 2006 de consacrer le 10 mai comme Journée commémorative de l'abolition de l'esclavage en métropole, s'ajoutant à celle du 27 mai, anniversaire de l'abolition de 1848. Cette conjonction de dates a amené le service Jeunesse et l'association Kréyol à consacrer à ce thème le Mois des Mémoires du 27 avril au 10 juin.

La sensibilisation du grand public reste lente

Les jeunes du *LC Mag'* sont bien rodés et l'ambiance est détendue, quoique sérieuse. On retrouve la composition habituelle : un sketch, le Gossip News par Hana et Doriane, un Grand Reportage sous la forme d'un micro-trottoir par Tricha, Apolline et Shaineze, et une chro-

nique, Ve Show, par Jimmy. Ces vidéos sont entrecoupées par un débat en plateau où ces dernières et les présentateur-ice-s Malika et Loyce interrogent Aïssata Seck, présidente de l'Association pour la mémoire et l'histoire des tirailleurs sénégalais, qui travaille à la Fondation pour la mémoire de l'esclavage, et Marcel Dorigny, un historien à la retraite, membre du Comité national pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage. Les questions posées ont fait l'objet d'une préparation avec notre collaboratrice du service Communication, Cécile Giraud.

Les personnes interrogées à l'occasion du micro-trottoir, si la loi Taubira leur est plutôt inconnue, témoignent d'une conscience vive de l'importance de ce crime perpétré pendant plusieurs siècles. « *Cela touche une grande partie de la population noire* », juge un jeune homme, une femme notant qu'« *on ne parle pas assez de l'histoire de l'Afrique* ». Des enseignant-e-s questionnés expliquent que le sujet est abordé au CM2, en quatrième et en seconde mais « *pendant une demi-heure* » ou dans le cadre de l'enseignement moral et civique. En plateau, Aïssata Seck et Marcel Dorigny confir-

ment que, si les programmes intègrent l'esclavage, la sensibilisation du grand public reste lente.

Le thème est abordé de l'impact de l'esclavage sur le monde d'aujourd'hui. Marcel Dorigny souligne les effets de la saignée de populations déportées (15 millions) sur les sociétés africaines : perte des forces vives (les personnes avaient

entre 15 et 30 ans), déficit d'activités du fait de l'introduction de produits lors des achats d'esclaves, développement du préjugé racial... Aïssata Seck ajoute une conséquence : la diversité qui a façonné la société française. « *La France a de la difficulté à regarder son passé* », ajoute la spécialiste. Afin de faire connaître cette histoire, l'un et l'autre préconisent l'apposition au pied des statues de plaques explicatives sur les figures esclavagistes et l'appellation de rues et de places du nom de personnalités abolitionnistes. « *La reconnaissance comme crime contre l'humanité n'a qu'une valeur symbolique, les criminels ayant tous disparu* », déplore Marcel Dorigny. Mais les symboles, ça compte. Diffusion de l'émission le 10 mai prochain. ●

Nicolas Liébault

DATES CLÉS DE L'ABOLITION

- **1793** : Le commissaire de la République Sonthonax abolit l'esclavage dans la possession française de Saint-Domingue.
- **1794** : La Convention vote le décret d'abolition de l'esclavage qui étend l'abolition de Sonthonax aux autres colonies françaises.
- **1802** : Napoléon Bonaparte rétablit la traite et l'esclavage conformément à la législation en vigueur avant 1789.
- **1817** : Une loi française abolit la traite des Noirs.
- **27 avril 1848** : Un décret abolit définitivement l'esclavage dans les colonies françaises.

LE MOIS DES MÉMOIRES (DU 27 AVRIL AU 10 JUIN)

« La Parole est à vous » laisse les jeunes s'exprimer comme ce 27 avril avec le *LC Mag'*. Mais d'autres actions sont prévues par l'association Kréyol sur la même thématique dans le cadre du Mois des Mémoires :

- Une émission dans le cadre de Radio PIJ, *Chroniques de l'esclavage colonial*, portée par les jeunes du projet Mémoire et Identité les vendredis du mois de mai.
- Une exposition sur l'archéologie de l'esclavage colonial avec des groupes de CM2, de quatrième et de seconde, ainsi que des centres de loisirs, du 10 au 27 mai à l'espace Guy-Môquet.
- Une initiative avec Sylvain Savoia le 22 mai sur le livre *Les esclaves oubliés de Tromelin*.
- Un concert le 23 mai avec des musiques issues de l'esclavage (*sous réserve*).
- Un débat le 10 juin à la Maison de la citoyenneté James-Marson avec Marcel Dorigny et Alain Ruscio à propos de leur livre *Quand les civilisateurs croquaient les indigènes*.

Pour plus de renseignements, contacter Michael Nainan, président de l'association Kréyol : 06 23 59 70 48.

ENSEMBLE CONSTRUISONS LE FUTUR SQUARE JOLLOIS

Le square Jollois se situe au sud de la ville de La Courneuve, le long de la rue Jollois dans le quartier de la Gare. En pleine mutation et bénéficiant de la dynamique de nombreuses opérations en cours, ce quartier a conservé un caractère villageois avec le maintien d'anciens corps de ferme et de logements ouvriers datant du début du 20ème siècle. C'est aussi un secteur mixte fortement marqué par le tissu artisanal et connaissant une forte pression immobilière traduite par une densification en logements. Ce quartier au patrimoine architectural certain reste très minéral et le petit square Jollois constitue son unique espace vert. Peu fréquenté de part son exigüité (1000 m²), il est essentiellement dédié à une aire de jeux pour enfants.

Le Département reconstruit le collège Jean Vilar en limite nord du square existant sur le terrain délimité par les rues Suzanne Masson et Jollois. Cette opération tiroir réalisée par le Département, permet de libérer une emprise de 4 000m² qui sera rétrocédée à la ville pour permettre l'extension de l'actuel square Jollois.

Très attendu des habitants, l'extension du square Jollois permettra de répondre au fort déficit d'espace vert du secteur. C'est un enjeu majeur pour la qualité du cadre de vie de ce quartier.

Situé en mitoyenneté du collège Jean Vilar et tout proche du groupe scolaire Charlie Chaplin, le square sera un espace important pour ces jeunes publics.

Ainsi, le nouvel aménagement est l'occasion de dynamiser le quartier de la Gare en proposant un lieu où ses habitants peuvent s'y retrouver. L'enjeu est que chacun y trouve sa place et que les usages proposés répondent aux besoins des habitants.

La requalification du square, la participation des futurs usagers à l'élaboration du projet, la coexistence avec l'équipement de loisirs du collège seront générateurs d'une centralité de quartier et d'un nouvel espace de proximité pour les activités de plein-air ou d'expériences collectives (animations pédagogiques possibles).

Afin de répondre à ces enjeux majeurs, le projet sera co-construit avec ses futurs usagers, habitants, associations, personnel du collège, publics scolaires et les services de la Ville.

OBJECTIFS DE L'AMENAGEMENT :

- Offrir un vaste espace de nature structurant et fédérateur (5 500m²) au cœur du quartier gare centre-ville, ouvert et relié au tissu urbain existant.
- Intégrer les dimensions de politique publique : « territoire de la Culture »
- Un lieu de nature intégrant les enjeux d'adaptation aux changements climatiques: conforter la déclinaison de la trame verte et bleue (noyaux de biodiversité) et du plan de rafraîchissement de manière innovante aussi bien dans le choix des aménagements que dans les modalités de gestion.
- Un lieu de rencontre et de partage, facteur de lien social dès la phase de préfiguration. Co-programmation et co-conception avec les habitants
- Un parc de ville ouvert à tous avec une identité propre : diversifier les usages dans une vision de complémentarité avec les autres offres en espace de plein-air du secteur (notamment gymnase Antoine Magne)

CALENDRIER :

Pour réaliser un projet d'aménagement, il faut aussi du temps. Pour le square Jollois, voici l'agenda :



AVRIL → JUILLET 2021

Réflexion commune sur le devenir du square : complémentarité avec les autres équipements, fonctions, ambiances, usages, désirs, besoins...



OCTOBRE 2021 → AVRIL 2022

Dessin du square avec les paysagistes : localisation et dimensionnement des équipements...



SEPTEMBRE 2022 → MARS 2023

Chantier : travaux par des entreprises et plantation d'arbres avec les écoles, événements...



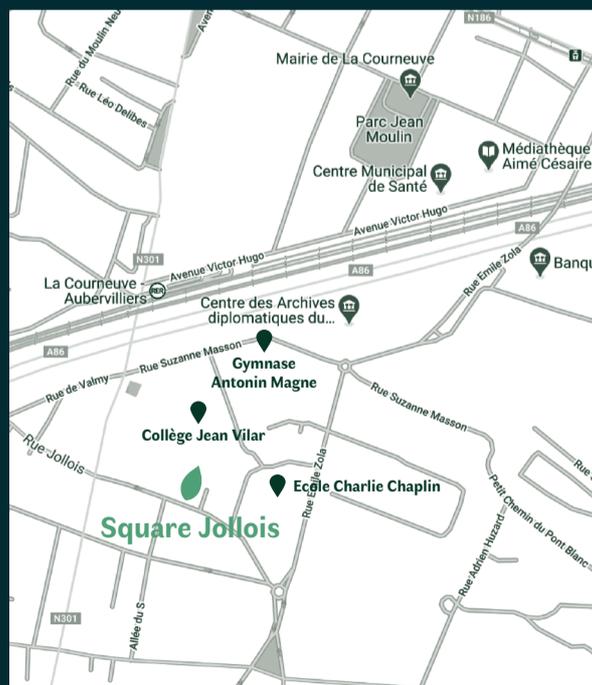
MAI 2023

Inauguration du nouveau square Jollois !

ACTUALITÉS

La phase de programmation a débuté avec l'agence Ville Ouverte qui a rencontré divers publics scolaires sans pouvoir solliciter encore d'autres publics au vu du contexte sanitaire. Plaine Commune et la ville invite fortement les habitants à s'exprimer sur le site internet afin qu'on puisse récolter le plus possible la parole et les attentes des futurs usagers :

www.squarejollois.net



Boxing forme féminin

De la boxe en musique

Tous les samedis matin, l'association *Boxe and Forme* propose un atelier de *boxing forme féminin* devant la Maison Édouard-Glissant, au cœur du parc départemental Georges-Valbon. Ou comment se remettre les abdos à l'heure (d'été) dans une ambiance conviviale et un cadre idyllique.



L'entraînement réservé aux femmes connaît un grand succès.

Toute femme intéressée par une activité sportive incluant le triptyque musculation-cardio-souplesse a probablement une chance de trouver son bonheur dans le *boxing féminin*. Celles qui le pratiquent le jurent, il remet en forme en deux temps, trois (quatre?) mouvements, contribue à un meilleur renforcement musculaire, améliore la condition physique. Au cœur du parc Georges-Valbon, l'activité, gratuite, existe depuis deux ans. Elle vient tout juste de reprendre après plusieurs mois d'arrêt imposés par les mesures sanitaires, devant la Maison Édouard-Glissant.

« J'ai commencé en juillet dernier, et c'est super ! » résume Evré. Sonia vient de Drancy. Elle tente l'expérience pour la première fois, encouragée par son amie Farah qui elle, n'en est pas à son cours d'essai. Farah connaît bien Lahcen, le coach. « J'adore la boxe, explique-t-elle en souriant. C'est un sport hyper complet. Après l'entraînement, on est sûre de passer une bonne journée. » Pour Inès, le cadre à lui tout seul vaut le déplacement: « Le parc est beau en hiver, en automne, au printemps, en été, détaille-t-elle. On a besoin d'un poumon vert comme ça, avec la possibilité de faire du sport. En novembre, pendant

le deuxième confinement, c'était tellement important de pouvoir en profiter ! »

Lahcen, qui préside l'association *Boxe and Forme*, domiciliée au Blanc-Mesnil, donne quelques précisions sur son parcours: « À la base, je suis boxeur. J'ai fait de la compétition, j'étais entraîneur en boxe française, boxe anglaise, boxe thaïe, boxe pieds-poings. J'ai entraîné dans différents clubs. Aujourd'hui, je me consacre au coaching, individuel ou collectif, à domicile,

chez moi, ou en extérieur, comme ici au parc Georges-Valbon. »

Après un échauffement en musique, il propose aux participantes de tourner sur plusieurs ateliers. Elles sont cinq. Chacune le sien. Les jeunes femmes enchaînent les exercices. Planches, fentes et squats en levant des poids, frappe avec gants, pas chassés et course sur une échelle au sol. L'ambiance est décontractée, la séance tonique.



Chacune son rythme, pour mieux apprécier la séance.

« L'activité permet aux femmes de se rencontrer dans un cadre familial et convivial, précise Lahcen. Il y a un gros noyau, fidèle depuis le début. Elles viennent de tout le département, Sevrans, Garges-Gonnesses, Stains, Rosny, Drancy, Bagnolet, La Courneuve, Sevrans... On fait carton plein à chaque séance », se réjouit-il.

« La forme, pas les formes », disait autrefois un slogan publicitaire. Mais le *boxing forme féminin* développe aussi le mental, et redonne le moral. L'une des participantes en témoigne. Elle a subi un sévère burn-out; le *boxing* l'a complètement reboostée. Et c'est effectivement en souriant qu'elle attaque une sacrée série d'abdos... ● Joëlle Cuvilliez

INFOS PRATIQUES

Le *boxing forme féminin* (à partir de 15 ans) a lieu toute l'année, le samedi matin, de 10h30 à 11h30 et de 11h30 à 12h30. En temps normal, la jauge est de vingt participantes et il est possible de s'entraîner à l'intérieur de la Maison Édouard-Glissant lorsqu'il pleut. L'inscription en ligne est obligatoire. Pour plus d'informations, contacter Lahcen au 07 76 15 58 27. Ou par mail à: boxeandforme@gmail.com

BODY COMBAT

En extérieur, onze femmes et un homme, à bonne distance les un-e-s des autres, mains sur le trottoir, corps et jambes tendus en planche, montent, descendent, remontent lentement, restent en bas, tiennent... Puis elles et il se relèvent, courent sur place, se mettent en garde et boxent un adversaire imaginaire à toute vitesse, en travaillant les coudes. Les gestes empruntés aux arts martiaux s'enchaînent au son d'une musique endiablée, hyper rythmée. L'intensité est maximale. Au beau milieu de cette séance de *Body Combat*, William, le coach, encourage le groupe: « Pour les JO, les enfants, 2024... On y va... Repliez la jambe gauche, allez... Respirez! Super, Dina! Gagnez, gagnez... Go! Tapis! »

C'est le samedi matin, de 9h à 11h et de 11h à 13h, à l'entrée du boulodrome, pour tout public, débutant-e-s inclus. 10 euros les deux heures.

Scrutin

Comment voter aux élections départementales et régionales

Initialement prévues en mars, les élections départementales et régionales auront lieu les 20 et 27 juin. Passage en revue des démarches à suivre pour y participer.

Après deux reports liés au contexte sanitaire, le gouvernement a finalement décidé de programmer les élections départementales et régionales les 20 et 27 juin. Toutes les mesures de protection seront évidemment prises pour permettre aux électeur-ice-s de voter dans des conditions de sécurité maximales.

Comment s'inscrire sur les listes électorales ?

Pour pouvoir voter, il faut être majeur, avoir la nationalité française et être inscrit sur les listes électorales. Si l'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans ayant effectué leur recensement citoyen à l'âge de 16 ans et pour les personnes ayant obtenu la nationalité française après 2018, elle ne l'est pas pour les autres citoyen-ne-s. Vous pouvez vérifier si vous êtes bien inscrit en allant sur le site service-public.fr.

Vous pouvez faire votre demande d'inscription :

- au Pôle administratif Mécano (ouvert les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h15, fermé les mardis);
- en ligne sur le site service-public.fr (à condition de posséder ou de créer un compte service-public.fr ou FranceConnect);
- par courrier adressé au Pôle administratif Mécano.

Quelles sont les pièces justificatives à fournir ?

Pour vous inscrire, vous avez besoin :

- d'un justificatif d'identité (carte d'identité ou passeport valide ou périmé depuis moins de 5 ans);
- d'un justificatif de domicile (facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphonie fixe, attestation d'assurance habitation, quittance de loyer...) de moins de trois mois;
- et du formulaire Cerfa n° 12669*02, disponible à Mécano ou en ligne sur le site service-public.fr.

Quand s'inscrire sur les listes électorales ?

Vous avez jusqu'au sixième vendredi précédant le scrutin, **soit jusqu'au 14 mai, pour vous inscrire**. Mais il vaut mieux ne pas attendre la dernière minute pour le faire !

Comment faire une procuration ?

Si vous ne pouvez pas être présent le jour du scrutin, vous pouvez désigner une personne pour voter à votre place. Attention, celle-ci doit être inscrite sur la même liste électorale que vous et ne pas détenir plus de deux procurations. Pour faire une procuration, vous pouvez vous rendre au commissariat de La Courneuve avec un justificatif d'identité et remplir un formulaire, disponible sur place ou en ligne sur le site service-public.fr.

Vous pouvez aussi faire cette démarche partiellement en ligne, en renseignant les informations nécessaires sur la nouvelle plateforme maprocuration.gouv.fr avant d'aller au commissariat pour valider votre identité. ●

Le tramway et la place du 8-Mai-1945 fermés du 13 au 15 mai

Le trafic sera interrompu entre les stations Hôpital Delafontaine et Escadrille Normandie-Niemen et la place du 8-Mai-1945 sera fermée aux piéton-ne-s et aux véhicules en raison de travaux de maintenance préventive menés par la RATP.

Pour pallier l'usure naturelle de la ligne aérienne de contact, qui alimente le tramway en électricité, la RATP va remplacer quatre fils caténaux longs de 1 km sur le tronçon du T1 situé au niveau du carrefour du 8-Mai-1945. L'intervention aura lieu en continu du jeudi 13 mai dans la matinée au samedi 15 mai en fin de journée, entraînant une interruption de trafic entre les stations Hôpital Delafontaine et Escadrille Normandie-Niemen. Des bus de substitution seront mis en place. Comme ces travaux sont potentiellement dangereux, la RATP ne souhaite pas que le public puisse traverser la zone de chantier. La circulation sera donc déviée au niveau de la place du 8-Mai-1945 pour les véhicules et pour les piéton-ne-s, qui devront emprunter les passages souterrains de la station de métro pour se rendre au marché. Contraignante, cette intervention est programmée lors du pont de l'Ascension pour limiter le nombre de personnes impactées (les écoles seront fermées le jeudi 13 et le vendredi 14 mai). La RATP s'est aussi engagée vis-à-vis de la Ville à communiquer largement sur ces travaux et leur impact auprès des riverain-e-s et des usager-ère-s du tramway et à libérer l'emprise du chantier le samedi 15 mai en fin de journée pour permettre la tenue du marché le lendemain. ●



Lea Desjours

LA STATION LA COURNEUVE – SIX-ROUTES FERMÉE JUSQU'AU 19 OCTOBRE
Dans le cadre des travaux de modernisation de la ligne 1 du tramway, la station La Courneuve – Six-Routes est fermée depuis le 23 avril et jusqu'au 19 octobre. Cette fermeture se fait sans interruption de circulation sur la ligne.

État civil

NAISSANCE

MARS

- 2 Hanna Kaid • 4 Aaliyah Wague • 5 Ariana Abu • 9 Yahya Doucoure • 25 Aylene Belhocine • 27 Sohann Delgado Andrade •

MARIAGES

- Axel Palmont et Farida Ahamada • Akil Ghilas et Taous Bouzidi • Oleg Risiuc et Oxana Popovici • Rajalingam Mahinthan et Nivetha lyathurai •

DÉCÈS

- Pierre Lafine • Moustapha Fanne • Xiu Cai • Osmane Tillou • Velupillai Selvarasan • Fatima Ramdani ép.Mabrouki •

NUMÉROS UTILES

PHARMACIES DE GARDE

- consulter monpharmacien-idf.fr

URGENCES

POMPIERS : 18 • POLICE-SECOURS : 17 • SAMU : 15

COMMISSARIAT DE POLICE

- Place Pommier-de-Bois Tél. : 01 43 11 77 30

MÉDECINS DE GARDE

- Urgences 93 - Tél. : 01 48 32 15 15

CENTRE ANTI-POISON

- Hôpital Fernand-Widal - 200, rue du Faubourg Saint-Denis, Paris - Tél. : 01 40 05 48 48

COLLECTE DES DÉCHETS

Tél. : 0 800 074 904 (gratuit depuis un fixe).

ACCOMPAGNEMENT ET TRANSPORT DES PERSONNES ÂGÉES

Tél. : 01 71 89 66 15. Les mardis et vendredis.

MAIRIE Tél. : 01 49 92 60 00

PLAINE COMMUNE

- 21, avenue Jules-Rimet, 93218 Saint-Denis.- Tél. : 01 55 93 55 55

PERMANENCES DES ÉLU-E-S

- M. le président du Conseil départemental, Stéphane Troussel reçoit chaque mercredi de 14h à 17h. Pour prendre rendez-vous, écrivez à l'adresse suivante: stephane.troussel@ville-la-courneuve.fr

PERMANENCES DE L'ADIL

Permanences d'information/conseil auprès des propriétaires et des locataires des logements privés (copropriété, contrat de location, charges impayées...).

Consultation gratuite.

Centre administratif Mécano, 3, mail de l'Égalité.

RDV avec l'ADIL les deuxième et quatrième

jeudis matin du mois, de 8h30 à 12h.

Contactez l'UT Habitat de La Courneuve.

- Tél. : 01 71 86 37 71

HORAIRE DE LA MÉDIATHÈQUE

AIMÉ-CÉSAIRE

Mardi et jeudi, de 14h à 18h, mercredi, vendredi et samedi, de 10h à 18h. 1, mail de l'Égalité.

Allo! Agglo C'EST FACILE

→ TÉL. 0 800 074 904
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE ET PRIVÉ DEPUIS UN MOBILE (0,14€/min)

→ WEB plainecommune.fr

→ APP. plainecommune

(voir page 7)

1^{ER} MAI

CÉLÉBRATION FÊTE DU TRAVAIL

Le premier 1^{er}-Mai 1890, en France, les ouvriers défilent pour demander la journée de huit heures. Cette date devient un jour de manifestation ouvrière dans le pays. Le 26 avril 1946, le gouvernement reconnaît officiellement le caractère chômé du 1^{er}-Mai. Il n'est dès lors plus un jour de grève. Et, en 1948, il devient férié et chômé.

JUSQU'AU 2 MAI

CONCOURS MON PATRIMOINE EN SEINE-SAINT-DENIS



Monuments, usines, maisons, logements collectifs, écoles, équipements sportifs... Mettez en valeur la richesse de la Seine-Saint-Denis! Partagez votre regard sur le patrimoine architectural du territoire. Créativité et originalité seront particulièrement appréciées.
Remplissez le formulaire d'inscription sur le site : ssd.fr/MonPatrimoineEnSSD
Joignez-y votre photographie et sélectionnez votre catégorie : Adulte ou Jeunesse (plus de 10 ans). Envoyez votre bulletin avant le 2 mai minuit.

4, 5, 11, 12, 18, 19, 25 ET 26 MAI

MÉDIATHÈQUE ESPACE RÉVISIONS

Venez réviser, travailler, individuellement dans votre médiathèque Aimé-Césaire. Vous pouvez réserver vous-même votre table *via* le site internet des médiathèques de Plaine Commune ou vous inscrire sur place auprès d'un-e bibliothécaire.

A PARTIR DE 16 ANS.

Médiathèque Aimé-Césaire, de 10h à 13h.

Informations au 01 71 86 37 37.

6 MAI

PROPRETÉ GRANDE LESSIVE



Une opération grande lessive est prévue rue Pierre-Curie. Pensez à retirer votre véhicule!

De 6h à 13h.

9 MAI

PARC MARCHÉ NORDIQUE

Découvrez de nouveaux points de vue sur le parc en pratiquant cette marche dynamique! La séance débute par un échauffement et se termine par des étirements. Prévoir des chaussures basses, les bâtons sont fournis.

Parc départemental Georges-Valbon, de 14h30 à 16h30. Inscription obligatoire : <https://bit.ly/3tQwmQx>

JUSQU'AU 9 MAI

APPEL À PROJETS FABRIQUES D'AVENIRS

Plaine Commune accompagne les initiatives des acteur-ric-e-s associatifs qui visent à explorer et rendre visibles diverses voies et expériences de transition écologique et solidaire. Jusqu'au 9 mai prochain, proposez vos initiatives en suivant les critères de recevabilité précisés dans l'appel à projets.

Le dossier de participation est à envoyer à l'adresse aap.fabriquesdavenirs@plainecommune.fr

Pour toute question, vous pouvez appeler au 01 55 93 55 52 et 01 55 93 57 61.

DU 10 AU 25 MAI

CONCOURS JEUNES AMBASSADEURS

Pour sa quatrième édition, le concours s'ouvre aux classes des collèges, lycées (généralistes et professionnels). Les candidat-e-s sont invités à entrer dans la peau d'un diplomate et à imaginer et mettre en scène, par l'écriture du discours et par une performance orale, un moment clé de l'histoire moderne : l'indépendance des États-Unis.

Les ateliers se dérouleront à La Comète (ancien cinéma L'Étoile), avenue Gabriel-Péri, les 10, 11 et 25 mai de 10h à 16h. La finale aura lieu aux Archives diplomatiques, le 10 juin.

16 MAI

PARC YOGA

Rien de mieux que le calme et la sérénité du parc pour découvrir ou redécouvrir la pratique ancestrale du yoga. Respiration, calme et volupté sont au programme pour vous donner les clés d'une profonde détente. Prévoir des vêtements confortables, chaussettes et plaid.

Parc départemental Georges-Valbon, de 14h30 à 16h30. Inscription obligatoire : <https://bit.ly/32SrQFe>

22 MAI

PARC LES PETITES BÊTES DU PARC



Découvrez les petites bêtes à six, huit pattes et plus. Munis de boîtes-loupes, vous les observerez de plus près afin de mieux les connaître.

Parc départemental Georges-Valbon, de 14h à 16h.

Inscription obligatoire : <https://bit.ly/3ezx7Hd>

23 MAI

PARC BALADE PHILO

Prenez le temps de la réflexion lors d'une balade à travers le parc. Un philosophe vous guide et vous invite à échanger sur le thème de l'art, la culture et la nature en toute convivialité. Pas de prérequis demandé.

Parc départemental Georges-Valbon, de 14h30 à 16h30. Inscription obligatoire : <https://bit.ly/3noheaf>

LE MOIS DES MÉMOIRES

Du 10 mai au 27 mai : exposition de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) sur l'archéologie de l'esclavage colonial et visites en direction de petits groupes (centres de loisirs, espaces jeunesse, organes de démocratie participative, établissements scolaires).

Espace jeunesse Guy-Môquet.

10 mai : cérémonie commémorative officielle de la Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition.

Mail de l'Égalité, à 17h.

10 mai : diffusion sur les réseaux sociaux du *LC Mag'*, dédié à la commémoration de l'abolition de l'esclavage et à la loi du 21 mai 2001.

11 mai : conférence sur le thème de la lutte des esclaves et leur résilience à travers la musique. Intervient Loran Vélia, membre du groupe Seksion Maloya, mettant à l'honneur une musique ancestrale réunionnaise classée au patrimoine culturel immatériel de l'humanité et créée par des esclaves, et JP Mano, spécialiste de l'histoire de la musique afro-américaine.

22 mai : rencontre avec Sylvain Savoia autour du livre *Les esclaves oubliés de Tromelin*.

27 mai : enregistrement d'un podcast dédié à l'histoire coloniale de la France.

Pour plus d'informations sur la Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition, lire page 11.

ACTIVITÉS SENIORS À DISTANCE

La Maison Marcel-Paul propose des activités à domicile, dispensées par des associations. Ces activités sont gratuites. Il est indiqué d'en choisir une parmi les trois suivantes.



ATELIERS NUMÉRIQUES avec l'association Espace 19
Pour travailler et vous former à l'utilisation de votre ordinateur, de votre tablette ou de votre smartphone (deux séances de 1h30 par semaine). **Une connexion internet est indispensable.**

- Lundis 3, 10, 17 et 24 mai à 9h30;
- Mercredis 5, 12, 19 et 26 mai à 9h30.



ATELIERS MÉMOIRE avec l'association Brainup
Vous voulez travailler votre mémoire en faisant des exercices une fois par semaine? Il vous suffit d'avoir un téléphone.

ATELIERS ÉQUILIBRE EN MOUVEMENT

En présentiel à l'extérieur par groupes de cinq avec l'association Sport pour tous (si la situation sanitaire le permet). Deux fois par semaine.

- Jeudis 20, 27 mai, 3, 10, 17, 24 juin de 10h à 11h ou de 11h à 12h ;
- Mardis 25 mai, 1^{er}, 8, 15, 22, 29 juin de 14h à 15h ou de 15h à 16h.

Si un de ces ateliers vous intéresse, envoyer un mail avec votre nom, l'atelier qui vous intéresse et un numéro de téléphone.

Sinon, appeler Sylvie au 06 46 05 21 49.

- Jeudis 6, 20 et 27 mai de 10h30 à 12h ;
- Jeudis 3, 10, 17 et 24 juin de 10h30 à 12h ;
- Jeudi 1^{er} juillet de 10h30 à 12h.

Rokhaya Diallo, journaliste, écrivaine, réalisatrice, militante antiraciste et féministe

« Une des voix les plus importantes contre le racisme »

Rokhaya Diallo, personnalité médiatique qui a vécu ses années adolescentes à La Courneuve, a récemment animé une master class avec de jeunes Courneuvien-ne-s impliqués dans le projet Les Médias C'est Nous, porté par l'UNAOC, une instance de l'ONU, et la Ville.

Le 23 mars dernier, dans le cadre du projet Les Médias, C'est Nous, soutenu par l'Alliance des civilisations des Nations unies (UNAOC), une master class était animée par Rokhaya Diallo. « Ce travail avec les jeunes, pour moi, est essentiel », résume-t-elle. En 2013, elle accordait à notre consœur Isabelle Meurisse une interview à l'occasion de la diffusion par France Ô de son premier documentaire, *Les Marches de la liberté*, sorti à l'occasion de l'anniversaire des 30 ans de la Marche pour l'égalité et contre le racisme et des 60 ans de la Marche sur Washington pour l'emploi et la liberté, initiée par Martin Luther King.

La jeunesse courneuvienne, Rokhaya l'a vécue. Arrivée adolescente dans la ville, elle est passée par le collège Georges-Politzer et le lycée Jacques-Brel avant d'intégrer les universités de Paris-XIII et d'Assas où elle a fait des études de droit, de commerce et de marketing et distribution de l'industrie audiovisuelle. En 2001, elle est sollicitée pour intégrer le tout nouveau Conseil local de la jeunesse (CLJ). Elle en assurera la présidence pendant deux ans. « Au sein du CLJ, j'ai pu poser toutes les questions qui m'intéressaient, notamment sur la justice sociale, explique-t-elle. Je me suis documentée, les graines qui étaient en moi, dans le terreau de la revendication, ont germé. » Elle commence dès lors à militer à l'association antisexiste Mix-Cité, devient



Non seulement je ne renie pas mes origines, mais je les revendique. Elles m'offrent quelque chose de singulier. »

active auprès de l'organisation altermondialiste Attac. En 2007, elle cofonde l'association Les Indivisibles, à la suite de quoi elle est invitée sur un plateau à Canal+. « La personne en charge de la cellule repérage m'a proposé de les rejoindre, précise-t-elle. C'est comme ça que je suis devenue chroniqueuse. » Chroniqueuse, mais aussi journaliste, réalisatrice, écrivaine, militante féministe intersectionnelle et décoloniale engagée contre le racisme. Ses prises de position déclenchent la polémique. Elle décide alors de faire un film sur la haine véhiculée sur les réseaux sociaux. *Les Réseaux de la haine* sort en 2014, bientôt suivi par *De Paris à Ferguson : coupables d'être noirs*

(2016) et *Où sont les Noirs ?* (2020). Son sixième opus est aujourd'hui en cours de préparation. Mais son champ de création va au-delà de l'audiovisuel. Rokhaya a aussi coécrit deux bandes dessinées, *Pari(S) d'amies*, avec Kim Consigny, et *M'explique pas la vie, mec !*, avec Blachette, écrit et co-écrit une dizaine d'ouvrages parmi lesquels *Racisme, mode d'emploi* chez Larousse, *À nous la France !* chez Michel Lafon, *Ne reste pas à ta place !* chez Marabout ou *Comment parler de racisme aux enfants*, préfacé par Lilian Thuram et sorti chez Le Baron Perché. Rokhaya est classée par le magazine *Slate* en 36^e position parmi les cent Françaises les plus influentes, par le *Powerful Media* parmi les trente personnalités noires les plus influentes d'Europe. En 2020, *Politico* la classe à son tour parmi les vingt-huit

personnalités européennes les plus puissantes du continent, dans la catégorie Disrupteurs. Enfin, selon *The New York Times*, elle est « l'une des voix les plus importantes contre le racisme en France ». Courneuvienne un jour, courneuvienne toujours, Rokhaya, dont le père, né en Gambie, a exercé le métier de mécanicien, et la mère, sénégalaise, donné des cours de couture, assume son parcours et sa « courneuviennité ». « Non seulement je ne renie pas mes origines, mais je les revendique. Elles m'offrent quelque chose de singulier ! s'exclame-t-elle. Je suis la première Française à écrire dans la rubrique "Global Opinions" du Washington Post. Eh bien, chaque fois que je le fais, c'est un peu de La Courneuve qui entre dans ce journal prodigieux... » ●

Propos recueillis par Joëlle Cuvilliez



Léa Desjours